

**Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du Contrôle de Gestion**

**Finances et Contrôle de Gestion**

**REF : DCFG2010011**

**Signataire : CK/SL**

**OBJET : Approbation du pacte financier et du Programme Pluriannuel des Investissements 2010-2015 de la communauté d'agglomération Plaine Commune**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Plaine Commune,

Vu la délibération du conseil communautaire de Plaine Commune n°005-10 CC du 02 février 2010,

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union du nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus

**DELIBERE :**

**APPROUVE** les orientations relatives au pacte financier 2010-2015 telles qu'inscrites dans la délibération du Conseil Communautaire du 2 février 2010, c'est-à-dire, volonté de maintenir une capacité de désendettement préservée à 12 ans ; objectif de réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement de 51,6 M€ nets de subvention par an sur la période du pacte financier ; hypothèse d'une évolution des dépenses de gestion maintenue à 2,5 % par an de compte administratif à compte administratif ; augmentation du taux de la cotisation foncière des entreprises à la hauteur de la marge de manœuvre ouverte par l'évolution des taux ménage ; maintien du montant de l'enveloppe de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) sur la base de son montant de 2010 tout en travaillant sur de nouveaux critères de répartition ; volonté de ne pas augmenter la fiscalité ménage au niveau intercommunal.

**DIT** que ces orientations seront reconsidérées si nécessaire en fonction des conséquences de la clause de revoyure de la réforme de la fiscalité locale prévue courant 2010 et en fonction de la réalisation des hypothèses financières du pacte et de l'exécution du Programme Pluriannuel des Investissements. (PPI).

Le Maire